

le défendre et de le maintenir, lui et les siens, comme un seigneur doit garder son vassal et son homme-lige. L'acte de cet hommage fut fait à Châtillon-de-Dombes, dans la maison de Jean Larrat, bourgeois, en présence de nobles seigneurs Rolet de Trezettes, bailli de Beaujolais, d'Humbert de Trezettes, de Josserand de Laye, de Guillaume de Viègue, de Guy de Salins, de Guy de Saint-Trivier, chevaliers, et de vénérables hommes maîtres Philippe Huguant et Guillaume Bretonnet, licencié ez-lois.

Pierre Bagié, bourgeois de Châtillon, fonda, par son testament, fait en 1395, dans l'église de Saint-Trivier, à l'autel de la croix qui était sur son tombeau, une prébende de quatre messes par semaine, le lundi de l'office des Morts, le mercredi en l'honneur du Saint-Esprit, le vendredi de l'office de la Croix et le samedi en l'honneur de la sainte Vierge, par laquelle prébende il donna tous les servis annuels lui appartenant dans les paroisses de Chaneins, Agnereins, Chaleins, etc., plus quatre années de seigle et une charretée de paille.

Guillaume de Saint-Trivier eut deux femmes, la première, Philippine de Sainte-Croix, fille d'Etienne de Sainte-Croix, seigneur dudit lieu et de Savigny-en-Revermont et d'Alix, dame de Verdun-sur-Saône, en l'an 1396, de laquelle il n'eut lignée ; la seconde, Jacqueline de Seyssel, fille d'Antoine de Seyssel, chevalier, seigneur de la Bastie, de Barjac et de Chignins et de Jeanne de la Rochette, de laquelle il eut des enfants.

En 1401, on fit mettre les panonceaux du sire de Beaujeu sur le château de Saint-Trivier.

Guillaume de Saint-Trivier reprit le fief, en 1402, pour divers cens et rentes et fit hommage-lige au sire de Beaujeu ; il fit aussi, la même année, foi et hommage au comte de Savoie.

En 1403, il fit son hommage au sire de Beaujeu pour la seigneurie de Saint-Trivier, dont il donna son aveu et dénombrement.